

NORD/PAS-DE-CALAIS
AIX-NOULETTE (PAS-DE-CALAIS)
«Rue Pierre Bachelet»

RAPPORT FINAL D'OPÉRATION
DIAGNOSTIC

N° INSEE 62 019
Arrêté N° 14/202/Diag
Code Patriarche : 157828



Responsable d'opération
Laetitia DALMAU

Rédaction
Laetitia DALMAU, Murielle MEURISSE-FORT

Avril 2015

Centre départemental d'archéologie
Hôtel du Département - rue Ferdinand Buisson - 62 018 Arras Cedex 9
tél. 03 21 21 69 31 - télécopie 03 21 60 91 18 - archeologie@pasdecalais.fr

SOMMAIRE

Section 1 : Les données administratives et techniques	4
Fiche signalétique	5
Liste des intervenants	6
Entités archéologiques	7
Notice scientifique	8
Arrêté de prescription	9
Courrier d'attribution (diag)	12
Projet d'intervention	13
Arrêté de désignation	17
Documents cartographiques	19
Section 2 : L'opération archéologique et ses résultats	22
1. État des connaissances	23
1.1 Le projet d'aménagement	23
1.2 Contextes géologique et environnemental (M. Meurisse-Fort)	24
1.3 Contextes historique et archéologique	27
2. Stratégie et méthodes mises en œuvre	29
2.1 Les contraintes environnementales	29
2.2 Méthodologie	29
3. Résultats et conclusion	30
4. Bibliographie	32
5. Table des figures	33
Section 3 : Les inventaires	34
1. Inventaire des unités d'enregistrement	35
2. Inventaire de la documentation	36

SECTION 1 : LES DONNÉES ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES

Fiche signalétique	5
Identité du site.....	5
L'opération archéologique.....	5
Résultats	5
Liste des intervenants	6
Intervenants administratifs	6
Intervenants scientifiques.....	6
Intervenants techniques	6
Entités archéologiques	7
Notice scientifique	8
Documents cartographiques	19
Fig. 1 : Aix Noullette, Rue Pierre Bachelet, localisation régionale de la commune, <i>G. Guidi-Rontani - CDA - CD62</i>	19
Fig. 2 : Aix Noullette, Rue Pierre Bachelet, carte au 1/250 000 (IGN BD Raster), <i>G. Guidi-Rontani - CDA - CD62</i>	19
Fig. 3 : Aix Noullette, Rue Pierre Bachelet, carte au 1/25 000 (IGN scan 25), <i>G. Guidi-Rontani - CDA - CD62</i>	20
Fig. 4 : Aix Noullette, Rue Pierre Bachelet, localisation du site sur le cadastre, <i>G. Guidi-Rontani - CDA - CD62</i>	20

FICHE SIGNALÉTIQUE

Identité du site

Région : Nord/Pas-de-Calais
Département : Pas-de-Calais
Lieu-dit ou adresse : Rue Pierre Bachelet
N° INSEE : 62 019
Cadastré année : **Section :** AI **Parcelle(s) :** 265p
Coord. Lambert 93 **X :** 680172.834 **Y :** 7035714.353 **altitude :** 91 m
Propriétaire du terrain : SIA Habitat
Maître d'ouvrage des travaux :
Protection juridique :

L'opération archéologique

Arrêté de prescription n° : 14/202/DIAG **daté du :** 14/12/2014
Arrêté de désignation n° : 14/202/DIAG/DESIGNATION **daté du :** 17/03/2015
Titulaire : Laetitia DALMAU
Organisme de rattachement : Centre départemental d'archéologie
Raison de l'urgence : Construction de logements
Dates d'intervention sur le terrain : 09/04/2015
Surface du projet : 12 689 m²
Surface diagnostiquée : 1073 m²

Résultats

Côte d'apparition des vestiges (depuis TN) : - 0.40 m
Épaisseur de la stratification : néant
Densité : néant
Extension supposée du site :
Problématique de la recherche :
Nature des vestiges par périodes : Epoque contemporaine : fosse, chablis
Lieu de dépôt du matériel archéologique et de la documentation :
Centre départemental d'archéologie, Dainville

LISTE DES INTERVENANTS

Intervenants scientifiques

Service régional de l'archéologie : Marion AUDOLY, Conservateur du Patrimoine

Centre départemental d'archéologie : Jean-Luc MARCY, Conservateur en chef du patrimoine ; Jean Michel WILLOT, Conservateur ; Laetitia DALMAU, responsable d'opération

Intervenants techniques

Centre départemental d'archéologie, Service d'archéologie préventive

Fouilles :

Laetitia DALMAU : responsable d'opération

Gabriel GUIDI-RONTANI : topographie

Rapport :

Laetitia DALMAU : responsable d'opération, rédaction ; Martine CARPENTIER : relecture ; Gabriel GUIDI-RONTANI : cartes normalisées, plans ; Jean-Luc MARCY : relecture ; Murielle MEURISSE-FORT : géologie, rédaction.

Intervenants administratifs

Service régional de l'archéologie :

Marion AUDOLY, Conservateur du Patrimoine

Centre départemental d'archéologie : Jean-Luc MARCY, Directeur du centre, Jean Michel WILLOT, Chef du service d'Archéologie préventive

Aménageur : Le Groupe SIA Habitat, représenté par M. Mourette Pierrick

ENTITÉS ARCHÉOLOGIQUES

(Une fiche par période ou phase d'occupation)

Fiche 1/1

CHRONOLOGIE

- ☐ Paléolithique
 - ☐ Inférieur
 - ☐ Moyen
 - ☐ Supérieur
 - ☐ Mésolithique
- ☐ Néolithique
 - ☐ Ancien
 - ☐ Moyen
 - ☐ Récent
- ☐ Protohistoire
 - ☐ Âge du Bronze
 - ☐ Ancien
 - ☐ Moyen
 - ☐ Récent
 - ☐ Âge du Fer
 - ☐ Hallstatt (1^{er} Age du Fer)
 - ☐ La Tène (2nd Age du Fer)
- ☐ Antiquité romaine
 - ☐ République romaine
 - ☐ Empire romain
 - ☐ Haut Empire (jusqu'à 284)
 - ☐ Bas Empire (285-476)
- ☐ Époque médiévale
 - ☐ Haut Moyen Âge
 - ☐ Moyen Âge
 - ☐ Bas Moyen Âge
- ☐ Temps modernes
- ☒ Époque contemporaine
 - ☐ Ère industrielle

VESTIGES

- | | |
|--|--|
| ☐ Édifice public | ☐ Artisanat alimentaire |
| ☐ Édifice religieux | ☐ Argile atelier |
| ☐ Édifice militaire | ☐ Atelier métallurgique |
| ☐ Bâtiment commercial | ☐ Artisanal |
| ☐ Structure funéraire | ☐ Autre |
| ☐ Voirie | |
| ☐ Hydraulique | |
| ☐ Habitat rural | |
| ☐ Villa | |
| ☐ Bâtiment agricole | |
| ☐ Structure agraire | |
| ☐ Urbanisme | |
| ☐ Maison | |
| ☐ Structure urbaine | |
| ☐ Foyer | |
| ☒ Fosse | |
| ☐ Sépulture | |
| ☐ Grotte | |
| ☐ Abri | |
| ☐ Mégalithique | |

Mobilier

- ☐ Industrie lithique
- ☐ Industrie osseuse
- ☐ Céramique
- ☐ Restes végétaux
- ☐ Faune
- ☐ Flore
- ☐ Objet métallique
- ☐ Arme
- ☐ Outil
- ☐ Parure
- ☐ Habillement
- ☐ Trésor
- ☐ Monnaie
- ☐ Verre
- ☐ Mosaïque
- ☐ Peinture
- ☐ Sculpture
- ☐ Inscription
- ☐ Autre

Études annexes

- ☐ Géologie
- ☐ Datation
- ☐ Anthropologie
- ☐ Paléontologie
- ☐ Zoologie
- ☐ Botanique
- ☐ Palynologie
- ☐ Macro restes
- ☒ An. de céramique
- ☐ An. de métaux
- ☐ Acquisition des données
- ☐ Numismatique
- ☐ Conservation
- ☐ Restauration

NOTICE SCIENTIFIQUE

Le projet de création d'un ensemble de logements par le Groupe SIA Habitat sur la commune d'Aix Noullette a donné lieu à une opération de diagnostic archéologique prescrite par le Service régional de l'archéologie du Nord / Pas-de-Calais. Elle a été conduite par une équipe du Centre départemental d'archéologie du Pas-de-Calais.

L'intervention s'est déroulée le 09 avril 2015 sur une emprise de 12 689 m². Les contraintes techniques, liées à l'inaccessibilité au terrain, dues en majeure partie à la présence de nombreux talus, ont conditionné l'opération sur une emprise réduite. L'investigation a donc porté sur une surface accessible de 10 852 m². Au total 5 tranchées ont été réalisées. Le site ne présente aucun vestige archéologique en place.

ARRÊTÉ DE PRESCRIPTION



PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS

Direction régionale
des affaires culturelles

Arrêté préfectoral portant prescription du diagnostic archéologique n° 14-202

Le Préfet de la région Nord – Pas-de-Calais
Préfet du Nord
Officier de la Légion d'Honneur
Commandeur de l'ordre national du Mérite

Vu le Code du Patrimoine et notamment le Livre V ;

Vu l'ordonnance n° 2004-178 du 20 février 2004 modifiée, relative à la partie législative du Code du Patrimoine, notamment le livre V, Titre II ;

Vu les décrets n° 2011-573 et 2011-574 du 24 mai 2011, relatifs à la partie réglementaire du Code du Patrimoine, notamment le Livre V, Titre II ;

Vu l'arrêté du 16 septembre 2004, portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques ;

Vu l'arrêté du 27 septembre 2004, portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opération archéologique ;

Vu l'arrêté du 19 août 2014, portant délégation de signature à Madame Marie-Christiane De La Conté, directrice régionale des affaires culturelles du Nord – Pas-de-Calais, en matière d'administration générale ;

Vu le dossier de :	saisine anticipée
Sous le n° :	
déposé à la Mairie de :	
le :	
par :	SIA Habitat
adresse de l'aménageur :	67, avenue des Potiers BP 80649 59506 DOUAI Cedex
localisation :	Rue Pierre Bachelet section AI 265p
reçu le:	07/10/2014

Considérant que, en raison de leur nature, de leur localisation et de leur importance, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ;

Considérant qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRETE

Article 1^{er} - Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrages ou travaux susvisés, sis en :

Région :	Nord – Pas-de-Calais					
Département :	Pas-de-Calais					
Commune :	Aix-Noulette					
Localisation	Rue Pierre Bachelet section AI 265p					
Propriétaire :	SIA Habitat					
Coordonnées Lambert I :	x =	627 339	y =	1 302 257	z =	91

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase de préparation lors de laquelle le responsable scientifique consulte la documentation disponible et prend l'attache du correspondant scientifique du SRA, une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 - Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'Institut national de recherches archéologiques préventives, ou, s'ils disposent d'un service archéologique agréé, aux collectivités territoriales ou aux groupements de collectivités territoriales sur le territoire desquels l'opération d'aménagement doit avoir lieu, et sous le contrôle scientifique et technique de l'Etat. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application du code du Patrimoine et notamment de sa partie réglementaire.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par l'Institut national de recherches archéologiques préventives ou du service archéologique agréé de collectivités territoriales ou du groupement de collectivités territoriales, sur la base des prescriptions suivantes :

objectifs : Le diagnostic doit permettre de préciser la nature, la chronologie, l'extension et la puissance stratigraphique des niveaux et structures archéologiques conservés. Il doit fournir les informations nécessaires pour décider ou non de la réalisation d'une fouille archéologique et de ses modalités techniques.

emprise : Le diagnostic archéologique doit être réalisé dans l'emprise de la surface définie pour l'aménagement (12 643 m²).

principes méthodologiques : La stratigraphie générale du site pourra être reconnue grâce à la réalisation de sondages profonds à des emplacements définis en accord avec l'aménageur. Si nécessaire, le responsable d'opération pourra faire appel à l'avis d'un géomorphologue.

Le diagnostic devra être réalisé par ouverture de tranchées linéaires continues réparties sur l'intégralité de la surface de l'emprise et correspondant à un taux d'exploration de 10 % minimum.

Afin de rendre intelligibles les résultats du diagnostic une méthodologie d'exploration complémentaire devra être mise en œuvre, à l'emplacement des niveaux et structures archéologiques présentant une concentration ou une extension particulière, soit par :

- L'ouverture de « fenêtres » de décapage, d'une superficie significative.
- La mise en œuvre d'un maillage de diagnostic resserré à l'emplacement de ces zones pour en définir l'extension.

Un nombre significatif des structures archéologiques devront être testées afin de permettre de déterminer l'état de conservation du site et de fournir des éléments de chronologie fiables.

Les données archéologiques seront enregistrées selon les modalités classiques (plans, relevés, photographies,...).

Au terme de l'intervention de terrain et dans le cas de découvertes de structures ou de niveaux archéologiques dont l'intérêt est avéré, le rebouchage sera réalisé par ou sous contrôle de l'opérateur du diagnostic archéologique, afin d'en garantir la conservation

Le responsable d'opération devra prendre en considération les remarques formulées par le responsable scientifique de l'Etat dans le cadre du CST.

Article 3 - Le rapport devra comporter, outre les éléments requis pour le DFS, une étude (description, comptage et dessin) et un inventaire du mobilier récolté et des niveaux et structures archéologiques

rencontrés. Il devra comporter un plan numérique et devra être rédigé selon les dispositions de l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques.

Article 4 - Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'institut national de recherches archéologiques préventives ou par les collectivités territoriales ou les groupements de collectivités territoriales sur le territoire desquels l'opération d'aménagement a eu lieu, s'ils disposent d'un service archéologique agréé, le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder deux ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic. L'inventaire, le classement, le conditionnement et la dévolution de ce mobilier sont réalisés en application des articles R. 523-65 à R. 523-68 du livre V du code du Patrimoine, suivant l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issus des diagnostics et fouilles archéologiques, et conformément au protocole pour la conservation, le conditionnement, l'inventaire et la remise du mobilier et de la documentation scientifique issus des opérations archéologiques.

Article 5 - Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Nord et notifié au Centre Départemental d'Archéologie du Pas-de-Calais, au directeur général de l'Institut national de recherches archéologiques préventives, à SIA Habitat, 67 avenue des Potiers, BP 80649, 59506 DOUAI Cedex.

Fait à Lille, le 04 DEC 2014
Pour le préfet de Région Nord - Pas-de-Calais

La directrice régionale des affaires culturelles



Marie-Christiane de La Conté

Conformément aux dispositions de l'article R 421-5 du code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif dans le délai de 2 mois à compter de la notification.

COURRIER D'ATTRIBUTION (DIAG)

Département du Pas-de-Calais

12 JAN. 2015

ARRIVEE



PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS

Préfet du Nord
Officier de la Légion d'Honneur
Commandeur de l'ordre national du Mérite

A

Direction régionale
des affaires culturelles
du Nord – Pas-de-Calais

Affaire suivie par :
Marion Audoly
Service Régional de
l'Archéologie
Tél. (33) [0]3 28.36.78.58
courriel : marion.audoly@culture.gouv.fr

Monsieur Jean-Luc MARCY
Centre départemental d'archéologie
du Conseil Général du Pas-de-Calais
Rue Ferdinand Buisson
62018 ARRAS Cedex 9

Lille, le 8 Janvier 2015

NOTIFICATION D'ATTRIBUTION DE DIAGNOSTIC

Aix-Noulette (Pas-de-Calais) Rue Pierre Bachelet
section AI 265p - saisine anticipée PM/NC

Cher collègue,

En application de l'article R 523-29 du code du patrimoine, je vous informe que le diagnostic archéologique prescrit par arrêté préfectoral n° 14/202/DIAG sur le terrain cité en objet sera réalisé par :

**le Centre départemental d'archéologie
du Conseil Général du Pas-de-Calais
Rue Ferdinand Buisson
62018 ARRAS Cedex 9**

Pour le préfet de la région
Nord-Pas-de-Calais et par délégation,
le conservateur régional de l'archéologie

Stéphane Révillon

ACCUSE DE RECEPTION à retourner à l'adresse située en pied de page

Notification d'ATTRIBUTION de diagnostic - arrêté préfectoral n° **14/202/DIAG**
Aix-Noulette (Pas-de-Calais) Rue Pierre Bachelet
section AI 265p - saisine anticipée PM/NC

Date d'envoi SRA : 8/1/15
Cachet :

Date de réception :
Signature :

Direction régionale des affaires culturelles – service régional de l'archéologie
3, rue du Lombard – TSA 50041 - 59049 Lille cedex
Téléphone : (33) [0]3 28 36 78 50 - Télécopie : (33) [0]3 28 36 78 69

PROJET D'INTERVENTION

Conseil départemental du Pas-de-Calais – PSTI – Centre départemental d'archéologie

Projet d'intervention de diagnostic archéologique

Centre départemental d'Archéologie
Conseil départemental du Pas-de-Calais
Hôtel du Département
Rue Ferdinand Buisson
62018 Arras cedex 9
Tél. : 03.21.21.69.31 télécopie : 03.21.60.91.18
marcy.jean.luc@pasdecalais.fr

1. IDENTIFICATION

Opération	Nature de l'opération	Diagnostic archéologique
	Numéro arrêté de prescription	14/202/DIAG
	Date de prescription	04/12/2014
	Date de notification	05/12/2014
Site	Département	Pas-de-Calais
	Commune	Aix-Noulette
	Localisation	Rue Pierre Bachelet
	Références cadastrales	AL 265p
	Coordonnées Lambert I	x=627,339 y=1302,257 z=91
	Surface à traiter	12643 m ²
	Nature du projet	Construction de logements individuels locatifs sociaux
Aménageur	Nom ou raison sociale	SIA Habitat
	Adresse	SIA Habitat 67, Avenue des Potiers CS 80649 59506 DOUAI CEDEX
	Représentant légal	Mme Nathalie ROUSSEL
Service instructeur	Service régional de l'Archéologie	03.28.36.78.50
	Prescripteur	Marion AUDOLY

2. PROBLEMATIQUE SCIENTIFIQUE

L'arrêté de prescription n° 14/202/DIAG du 04/12/2014 stipule que, « en raison de leur nature, de leur localisation et de leur importance, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ».

Conformément à l'arrêté de prescription, l'objet de l'opération de diagnostic archéologique consiste à mettre en évidence et caractériser la nature, la datation, la chronologie, l'étendue, l'intérêt et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents.

Cette étude doit permettre de rassembler tous les éléments techniques et scientifiques permettant de déterminer le type de mesures dont le site doit faire l'objet.

3. CONTRAINTES TECHNIQUES

L'opération de diagnostic archéologique concerne l'aménagement d'une parcelle en vue de la construction de logements individuels locatifs sociaux sur la commune d'Aix-Noulette, rue Pierre Bachelet. Le projet, dont l'emprise s'étend sur 12 643 m², est localisé en bordure méridionale de la D937 (route d'Arras), il est jointif de lotissements existants et d'une parcelle en cours

Aix-Noulette – Rue Pierre Bachelet – AL 265p
Projet d'intervention de diagnostic archéologique

d'aménagement. Les contraintes techniques sont essentiellement liées à la proximité de la circulation routière et des parcelles d'habitation. Une autre contrainte est à rapprocher du Premier conflit mondial. En effet, située à proximité de la zone de front de 1914-1918, dans un secteur fortement marqué par les combats, le terrain peut renfermer des engins explosifs. Pour rappel, la commune d'Aix-Noulette est limitrophe de la colline de Notre-Dame-de-Lorette sur le territoire de la commune d'Albain-Saint-Nazaire et de la commune de Souchez, deux villes entièrement détruites lors de la Première Guerre Mondiale et particulièrement lors de la 2^{ème} bataille d'Artois en 1915.

4. VESTIGES ATTENDUS

Les travaux sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique du fait même de l'importance de la surface considérée.

Plusieurs gisements protohistoriques, antiques et médiévaux ont été repérés dans les environs proches. La commune actuelle d'Aix-Noulette se situe sur le territoire de l'antique cité des Atrébates à la frontière du territoire ménapien (Delmaire 1990).

Concernant la Protohistoire, un enclos funéraire de l'âge du Bronze est attesté sur le territoire de la commune d'Angres au lieu-dit *Les Cotterons*. Plus près, rue de Zeffes et de la Chapelle sur le territoire d'Aix-Noulette, des structures de l'âge du Fer – essentiellement des fosses et des fossés – ont été découvertes lors d'un diagnostic réalisé en 2007.

La période gallo-romaine est caractérisée à la fois par des découvertes anciennes (des tombes) et récentes (des structures funéraires, un bâtiment). Ces vestiges sont localisés à la fois en bordure immédiate du présent diagnostic ainsi qu'au nord de la commune et sur le territoire limitrophe de la commune de Liévin. Enfin, rappelons la présence d'une nécropole gallo-romaine fouillée en 2006 à Bully-les-Mines à quelques kilomètres, ainsi que le riche patrimoine archéologique attesté sur Bruay-la-Buissière (notamment l'officine de potiers) et ses environs à une quinzaine de kilomètres à peine.

La période médiévale est attestée par des découvertes anciennes de tombes mérovingiennes près et dans le cimetière actuel. Notons également la présence d'une motte castrale à la ruelle du Cottez en cœur de village.

Faupin 2006 : FAUPIN (G.) – ZAC « Les Jardins d'Artois », Lot D, *Bilan Scientifique de la Région Nord-Pas-de-Calais 2006*, Service Régional de l'Archéologie, 2006, p. 183-184.

Lantoine 2006 : LANTOINE (J.) – ZAC « Les Jardins d'Artois », *Bilan Scientifique de la Région Nord-Pas-de-Calais 2006*, Service Régional de l'Archéologie, 2006, p. 184.

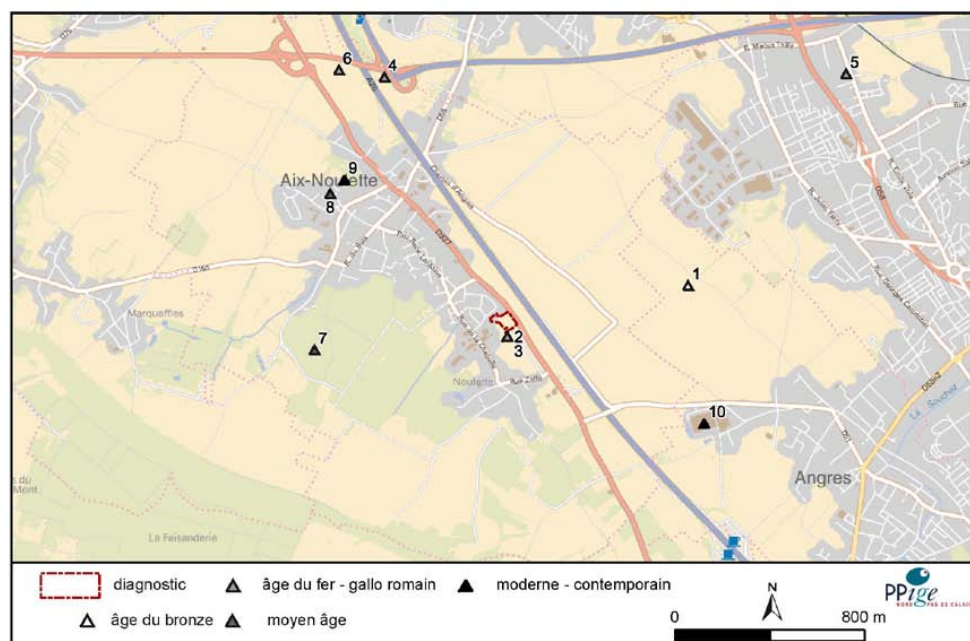
Laperle, Legoff 2006 : LAPERLE (G.), LEGOFF (I.) – Bully-les-Mines « secteur du lycée Léo Lagrange », *Bilan Scientifique de la Région Nord-Pas-de-Calais 2006*, Service Régional de l'Archéologie, 2006, p. 208.

Delmaire 1990 : DELMAIRE (B.), DELMAIRE (R.) – Les limites de la cité des Atrébates (nouvelle approche d'un vieux problème), *Revue du Nord*, Tome LXXII, N° 288, oct.-déc. 1990, p. 697-734.

Delmaire 1994 : DELMAIRE (R.) – *Carte archéologique de la Gaule. Le Pas-de-Calais*. Académie des Inscriptions et Belles Lettres, tome 2, 1994. p. 559.

Rappasse 2009 : RAPPASSE (J.) – Rue Zeffe et rue de la Chapelle – lieu-dit Les Manoirs, *Bilan Scientifique de la Région Nord-Pas-de-Calais 2007*, Service Régional de l'Archéologie, 2009, p. 134.

Conseil départemental du Pas-de-Calais – PSTI – Centre départemental d'archéologie



N°	Communes	Lieu	Vestiges	Chronologie
1	Angres	Les Cotterons	enclos funéraire	Âge du Bronze
2	Aix Nulette	Rues Zeffe et de la Chapelle	bâtiment	Âge du Fer au Gallo Romain
3	Aix Nulette	Rues Zeffe et de la Chapelle	incinération	Âge du Fer au Gallo Romain
4	Aix Nulette	Sous le Mont	occupation	Gallo Romain
5	Liévin	Fosse 5	sépulture	Gallo Romain
6	Aix Nulette	ZAC Les Jardins de l'Artois	fosse	Gallo Romain
7	Aix Nulette	Villa d'Uzon	butte, tranchée d'extraction	Moyen Âge classique
8	Aix Nulette	Ruelle du Cotez	motte castrale	Moyen Âge classique
9	Aix Nulette	Le Château de Brasmès	bâtiment, tranchée d'extraction	Moderne
10	Angres	Le Chemin de Nulette	occupation	Contemporain

5. METHODES ET TECHNIQUES ENVISAGEES

Étude documentaire

Préalablement à l'opération de terrain, une étude documentaire sera entreprise afin d'appréhender l'environnement historique, archéologique et naturel du projet d'aménagement. Il sera notamment procédé à la consultation de la Carte archéologique et des Archives départementales du Pas-de-Calais.

Détection

L'opération d'archéologie préventive consistera dans la réalisation de tranchées linéaires, réparties sur la totalité de l'emprise et représentant au moins 10 % de la superficie. En cas de détection de vestiges, des fenêtres de décapages complémentaires, pourront être ouvertes afin d'évaluer plus finement la concentration, l'extension et l'état de conservation des vestiges.

Caractérisation

La fouille partielle ou totale, manuelle ou mécanique, d'un nombre significatif de structures sera réalisée afin de caractériser la nature et la chronologie des différentes entités archéologiques.

Conservation du mobilier et de la documentation archéologique

Le mobilier archéologique sera conditionné et conservé au sein du dépôt du Centre départemental d'Archéologie du Pas-de-Calais en prévision de sa restitution à l'État qui sera chargé de sa dévolution et cela conformément au protocole pour la conservation, le conditionnement, l'inventaire et la remise du mobilier et de la documentation scientifique issus des opérations archéologiques établi par le Service régional de l'Archéologie du Nord-Pas-de-Calais.

6. MOYENS A ENGAGER

Phase de terrain incluant la préparation		Total 5,5 jours ouvrés
	Responsable d'opération	1
	Technicien	
	Topographe	1
	...	
Phase de post-fouille	Moyens de terrassement	1 pelle mécanique
		Total 5,5 jours ouvrés
	Responsable d'opération	1
	Technicien	
	Spécialiste	1
	Topographe	1

7. CALENDRIER

Période prévue phase terrain	Entre le 23 mars et 10 avril 2015
Durée prévue d'étude et de rédaction du rapport	4 à 6 semaines
Date limite remise du rapport	30 juin 2015

ARRÊTÉ DE DÉSIGNATION



PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS

Direction régionale
des affaires culturelles

N° PATRIARCHE
157828

Arrêté préfectoral portant désignation du responsable scientifique dans le cadre du diagnostic archéologique n° 14202

Le Préfet de la région Nord – Pas-de-Calais
Préfet du Nord
Officier de la Légion d'Honneur
Commandeur de l'ordre national du Mérite

Vu le code du patrimoine et notamment le Livre V ;
Vu l'ordonnance n° 2004-178 du 20 février 2004 modifiée, relative à la partie législative du code du patrimoine, notamment le livre V, Titre II ;
Vu les décrets n° 2011-573 et 2011-574 du 24 mai 2011, relatifs à la partie réglementaire du code du patrimoine, notamment le Livre V, Titre II ;
Vu l'arrêté du 19 août 2014, portant délégation de signature à madame Marie-Christiane de La Conté, directrice régionale des affaires culturelles du Nord – Pas-de-Calais, en matière d'administration générale ;
Vu l'arrêté de prescription de diagnostic archéologique n°14202 ;

ARRETE

Article 1 - DALMAU Laetitia (Conseil Général du Pas-de-Calais) est désignée comme responsable scientifique du diagnostic sur la commune de Aix-Noulette, rue Pierre Bachelet, section A1 265p.

Article 2 - Le rapport établi à l'issue du diagnostic devra être fourni en huit exemplaires, dont un non broché.

Il devra comporter :

- **les données administratives et techniques**

1. région, département, commune, lieu-dit ;
2. numéro d'opération (n° de département, n° de commune, n° de l'arrêté, mention DIAG) ;
3. références cadastrales (année de réalisation du cadastre, n° des sections et n° des parcelles) ;
4. nom du ou des propriétaires au moment de l'opération ;
5. cartes et plans de localisation géoréférencés (1/25 000° et fond de cadastre actuel) avec l'emprise du diagnostic et, si elle est connue, l'implantation des aménagements ;
6. plan d'implantation de tous les sondages avec leur identification ;
7. fiche signalétique par période de présentation des résultats scientifiques ;
8. notice des résultats scientifiques pouvant figurer dans le Bilan Scientifique Régional, éventuellement accompagnés d'illustrations.
La notice et les illustrations seront également transmises sous forme numérique.

- **la présentation des résultats scientifiques**

1. un état sommaire des connaissances géologiques, archéologiques, historiques avant le diagnostic ;
2. un exposé de la mise en œuvre du diagnostic ;
3. un mode d'emploi de la documentation avec la présentation du système d'enregistrement des données de terrain et du système de gestion mis en place pour leur exploitation ;
4. la présentation générale des résultats sur la zone diagnostiquée en identifiant le ou les différents sites archéologiques repérés et leur caractérisation sommaire, accompagnée d'un plan regroupant l'intégralité des sondages avec leur identification ;
5. la présentation détaillée, par période chronologique, du ou des sites avec plans et coupes ainsi que le mobilier significatif ;
6. une synthèse par période avec la nature des sites et leur interprétation ;
7. une synthèse d'ensemble replaçant le site ou les sites dans les problématiques régionales ou nationales.

Article 3 - Le conservateur régional de l'archéologie est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région Nord – Pas-de-Calais, et qui sera également notifié à l'opérateur.

Fait à Lille, le **17 MARS 2015**

Par délégation,
la directrice régionale des affaires culturelles



Marie-Christiane DE LA CONTÉ

Conformément aux dispositions de l'article R 421-5 du code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif dans le délai de 2 mois à compter de la notification.

DOCUMENTS CARTOGRAPHIQUES

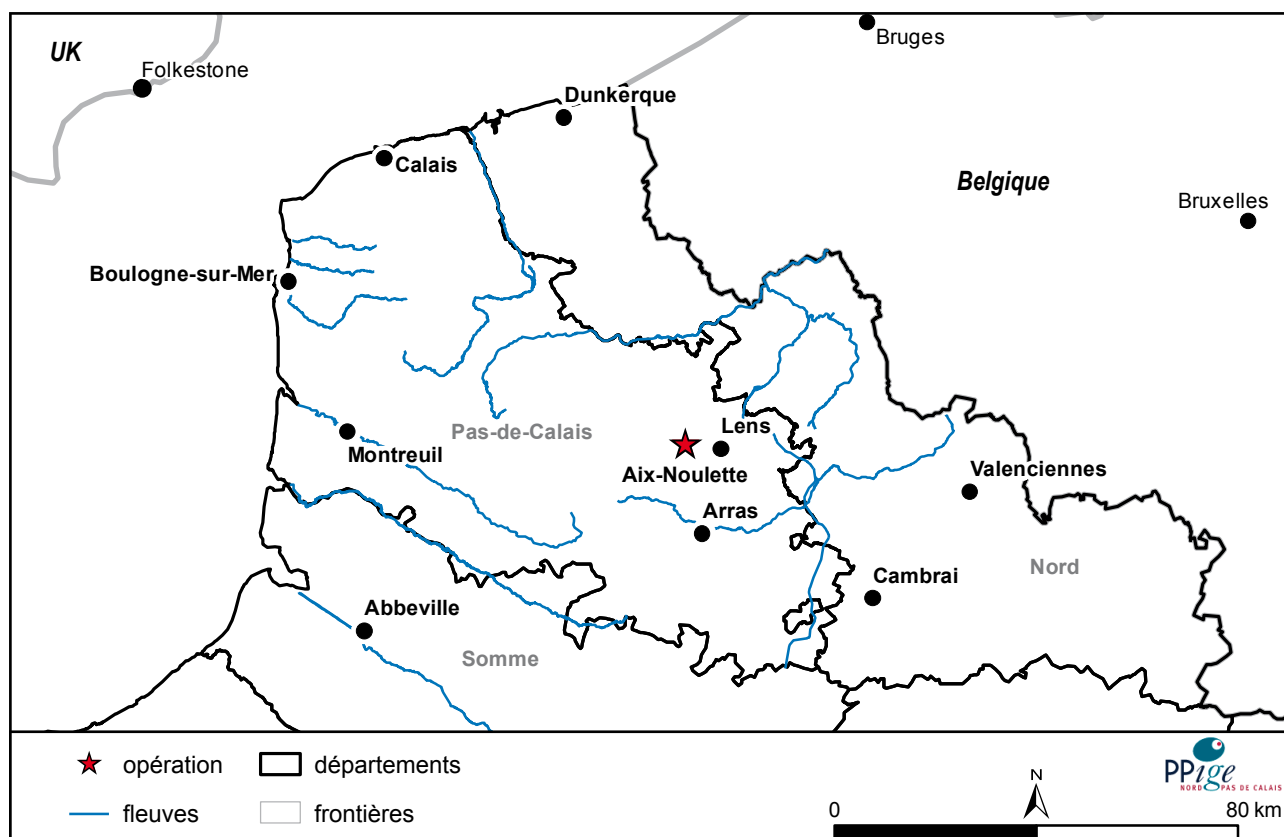


Fig. 1 : Aix Noulette, Rue Pierre Bachelet, localisation régionale de la commune, G. Guidi-Rontani - CDA - CD62.

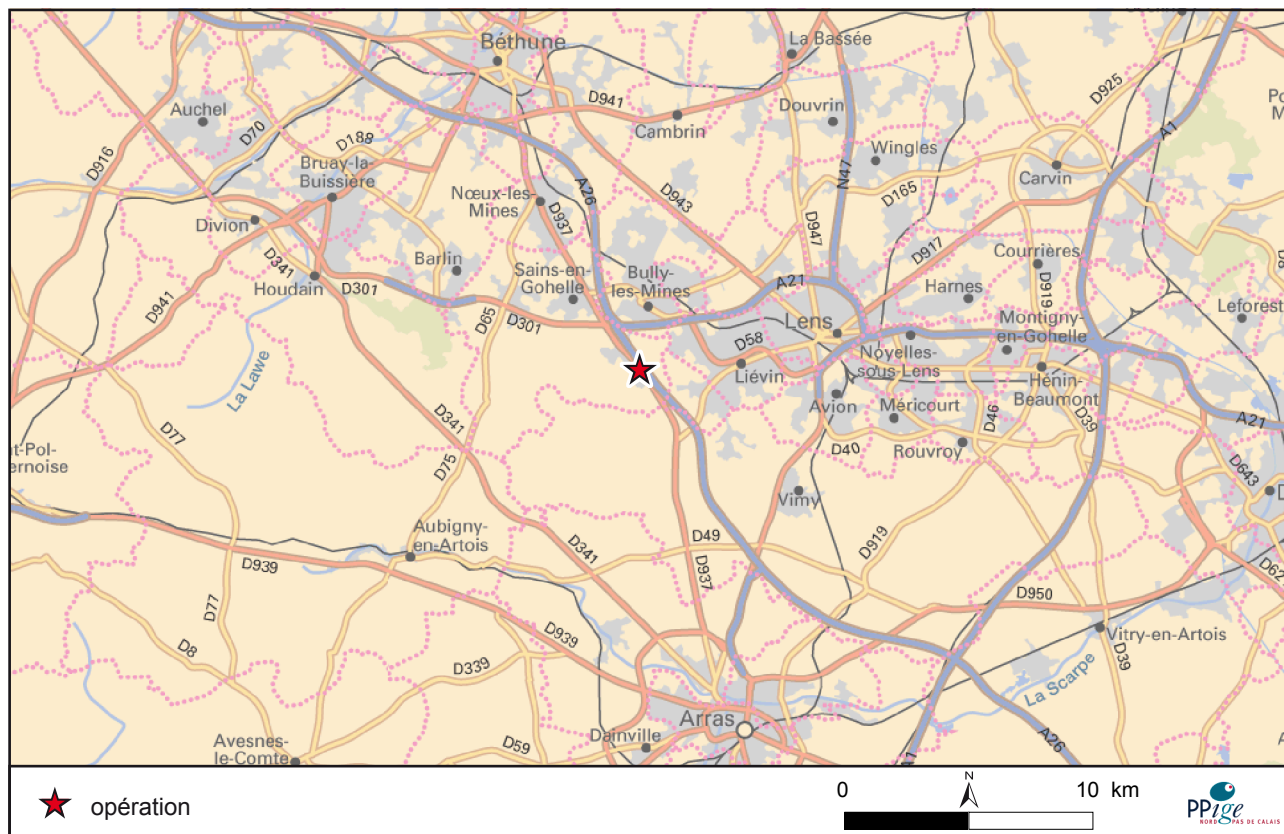


Fig. 2 : Aix Noulette, Rue Pierre Bachelet, carte au 1/250 000 (IGN BD Raster), G. Guidi-Rontani - CDA - CD62.

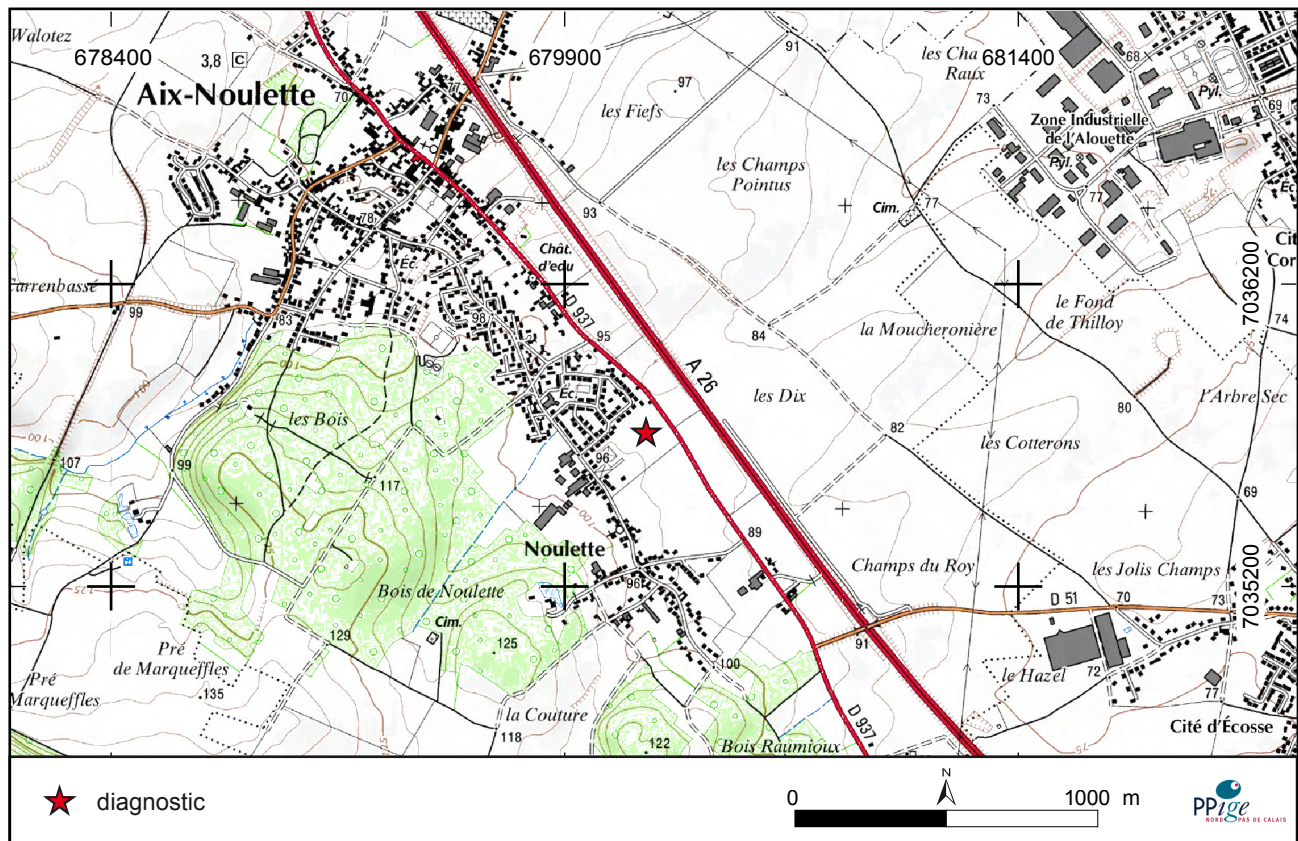


Fig. 3 : Aix Noulette, Rue Pierre Bachelet, carte au 1/25 000 (IGN scan 25), G. Guidi-Rontani - CDA - CD62.

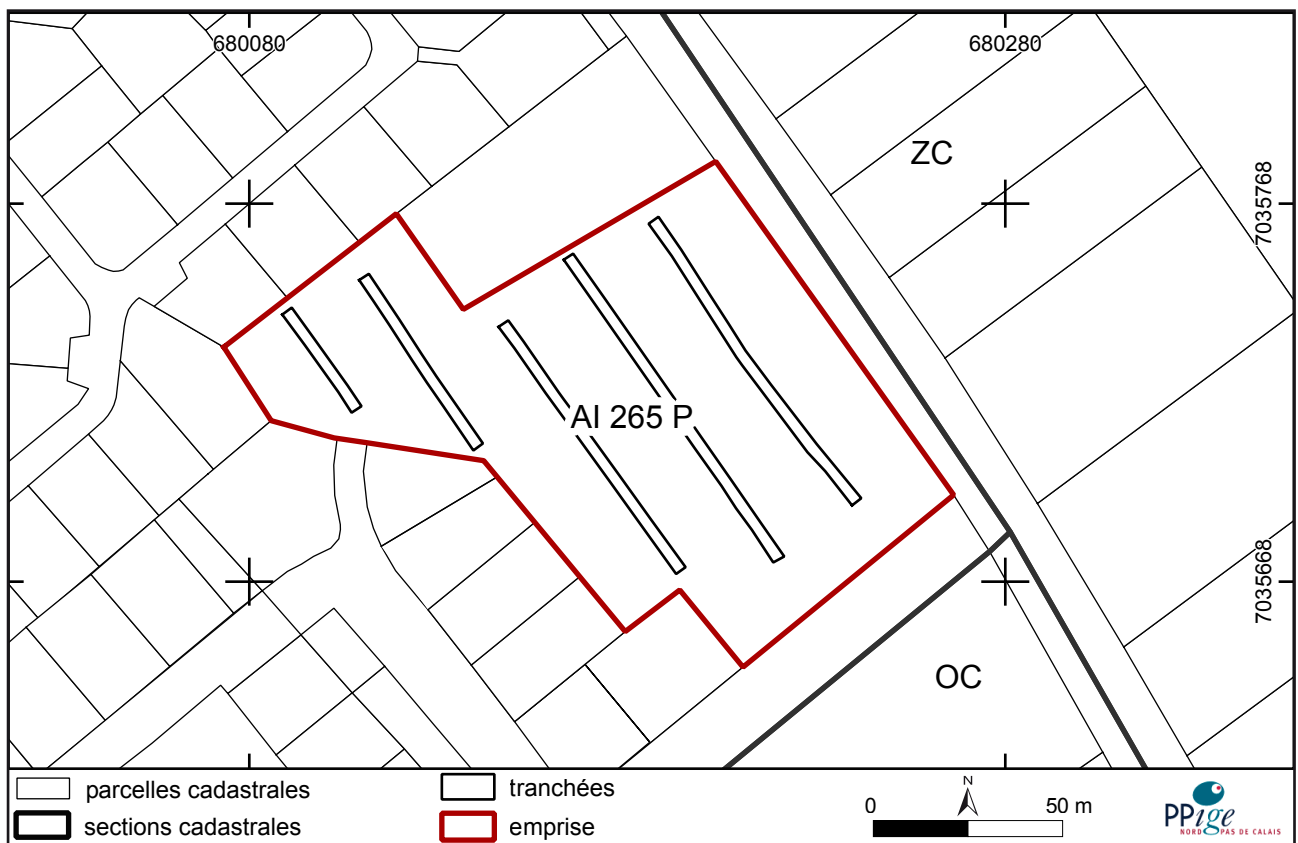


Fig. 4 : Aix Noulette, Rue Pierre Bachelet, localisation du site sur le cadastre, G. Guidi-Rontani - CDA - CD62.

SECTION 2 : L'OPÉRATION ARCHÉOLOGIQUE ET SES RÉSULTATS

1. État des connaissances	23
1.1 Le projet d'aménagement.....	23
1.2 Contextes géologique et environnemental (M. Meurisse-Fort)	24
1.3 Contextes historique et archéologique.....	27
2. Stratégie et méthodes mises en œuvre	29
2.1 Les contraintes environnementales.....	29
2.2 Méthodologie	29
2.2.1 Le décapage et la fouille.....	29
2.2.2 Gestion de la documentation scientifique et du mobilier	30
3. Résultats et conclusion	30
4. Bibliographie	32
5. Table des figures	33

AIX NOULETTE, Rue Pierre Bachelet

1. État des connaissances

1.1 Le projet d'aménagement

Le Groupe SIA Habitat prévoit la création d'un ensemble de logements, sur la commune d'Aix Noulette, située rue Pierre Bachelet (Fig. 5). Une opération de diagnostic archéologique a été prescrite par le Service régional de l'archéologie du Nord / Pas-de-Calais qui a désigné le Centre départemental d'archéologie du Pas-de-Calais pour conduire l'opération. Elle s'est déroulée le 09 avril 2015, sous la responsabilité de Laetitia Dalmau.

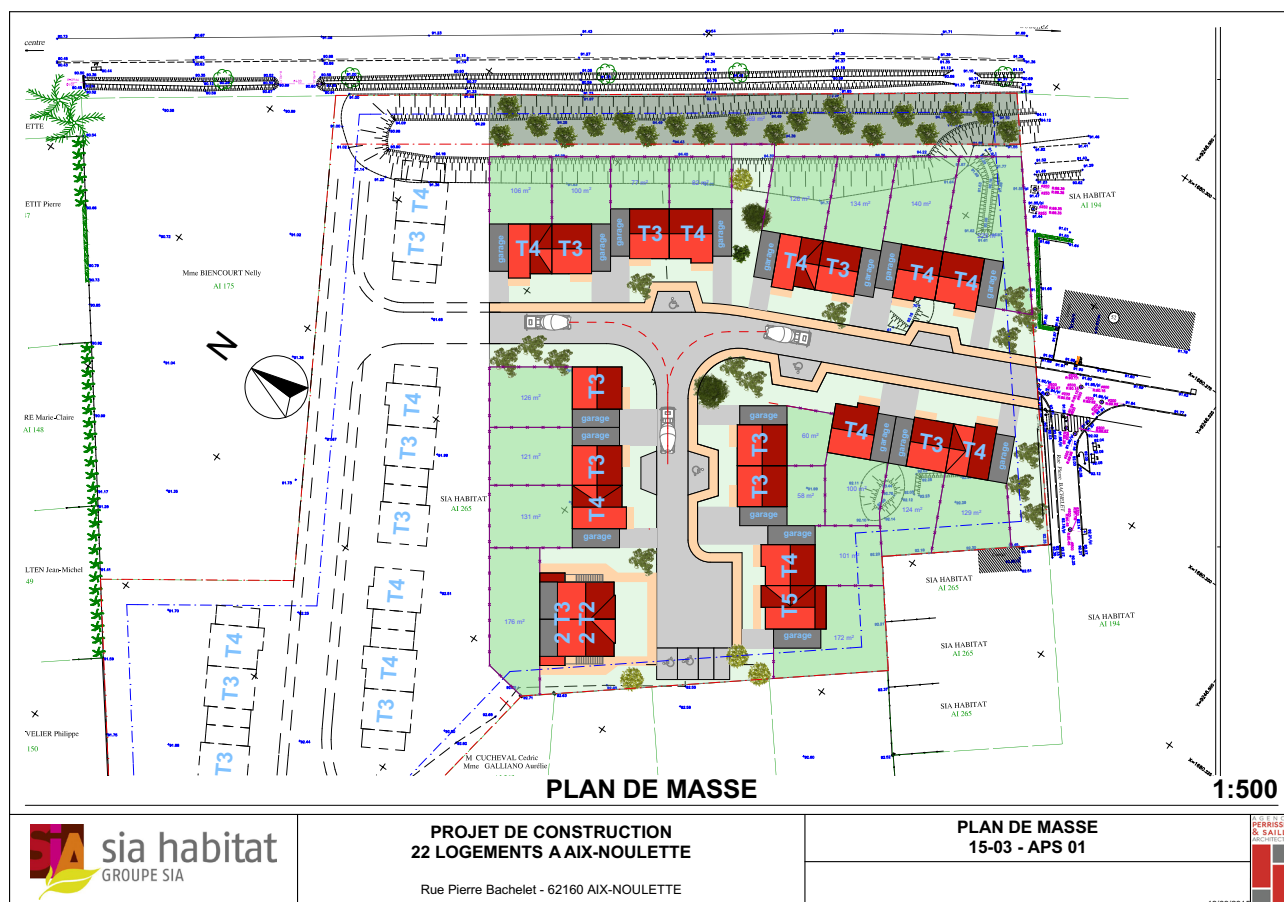


Fig. 5 : Aix Noulette, Rue Pierre Bachelet, Plan de masse du projet d'aménagement.

1.2 Contextes géologique et environnemental (M. Meurisse-Fort)

Le diagnostic se situe sur la commune d'Aix-Noulette, dans le bassin-versant de la Lys-Deûle. Aucun cours d'eau actuel n'est présent à proximité immédiate du diagnostic. En revanche, la zone prescrite s'insère partiellement sur le versant sud d'une vallée sèche orientée nord-est / sud-ouest. Les altitudes sont comprises entre 90 et 95 m, avec une déclivité relativement douce orientée vers le nord-est (Fig. 6 et Fig. 7).

Au niveau du diagnostic, le substrat mésozoïque correspond à la Craie sénonienne (C4, Crétacé sup.). Les craies et marnes turoniennes et cénomaniennes sont surtout présentes au sud de la faille (C2-3). Le substrat tertiaire est présent immédiatement au sud-ouest du diagnostic, en buttes résiduelles exploitées en carrières. Il correspond aux Sables et grès d'Ostricourt – Grandlise et Bracheux (e2b, sables glauconieux verdâtres) et aux Argiles et tuffeaux thanétiens (e2a). Une zone de Schistes et grès de Pernes (d1, Paléozoïque) est cartographiée autour de Bouvigny-Boyeffles, à la faveur d'une faille. Ces dépôts bigarrés gréseux ou schisteux sont rouges, verts ou blancs et peuvent renfermer des nodules calcaires.

Les formations superficielles correspondent à des loess pléistocènes peu stratifiés (LP1), reposant sur des argiles à silex présentes au contact du substrat crayeux ou marneux (LS). Ces formations contiennent ponctuellement des granules de craie. Des colluvions limoneuses sont présentes dans les vallées sèches (LV) et peuvent contenir ponctuellement de la matière organique, des granules de craie ou des fragments de silex (Chantraine et al. 1996; Delattre 1968; Delattre, Ségon 1960; Lacquement et al. 2004) (Fig. 6 et Fig. 7).

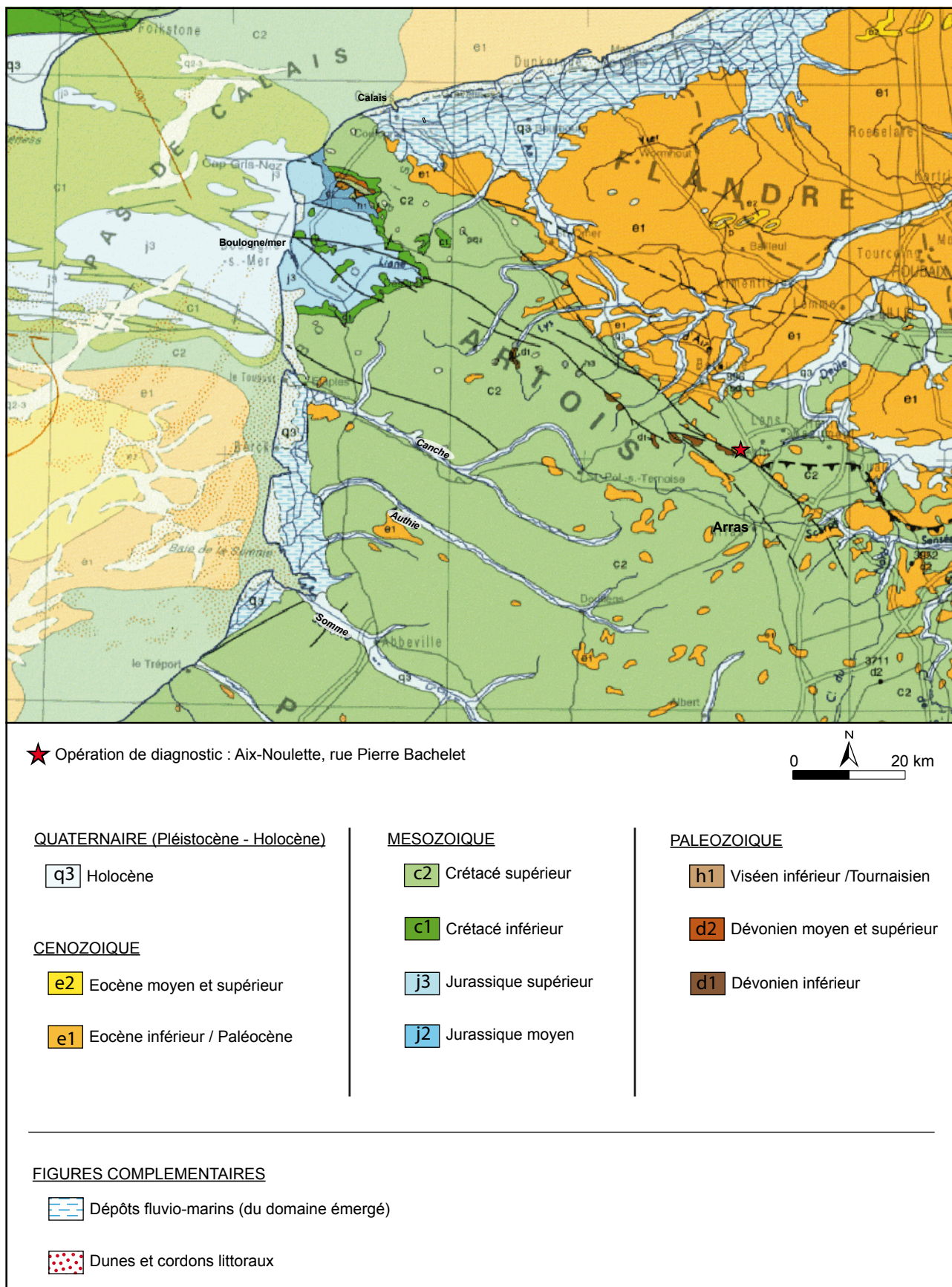
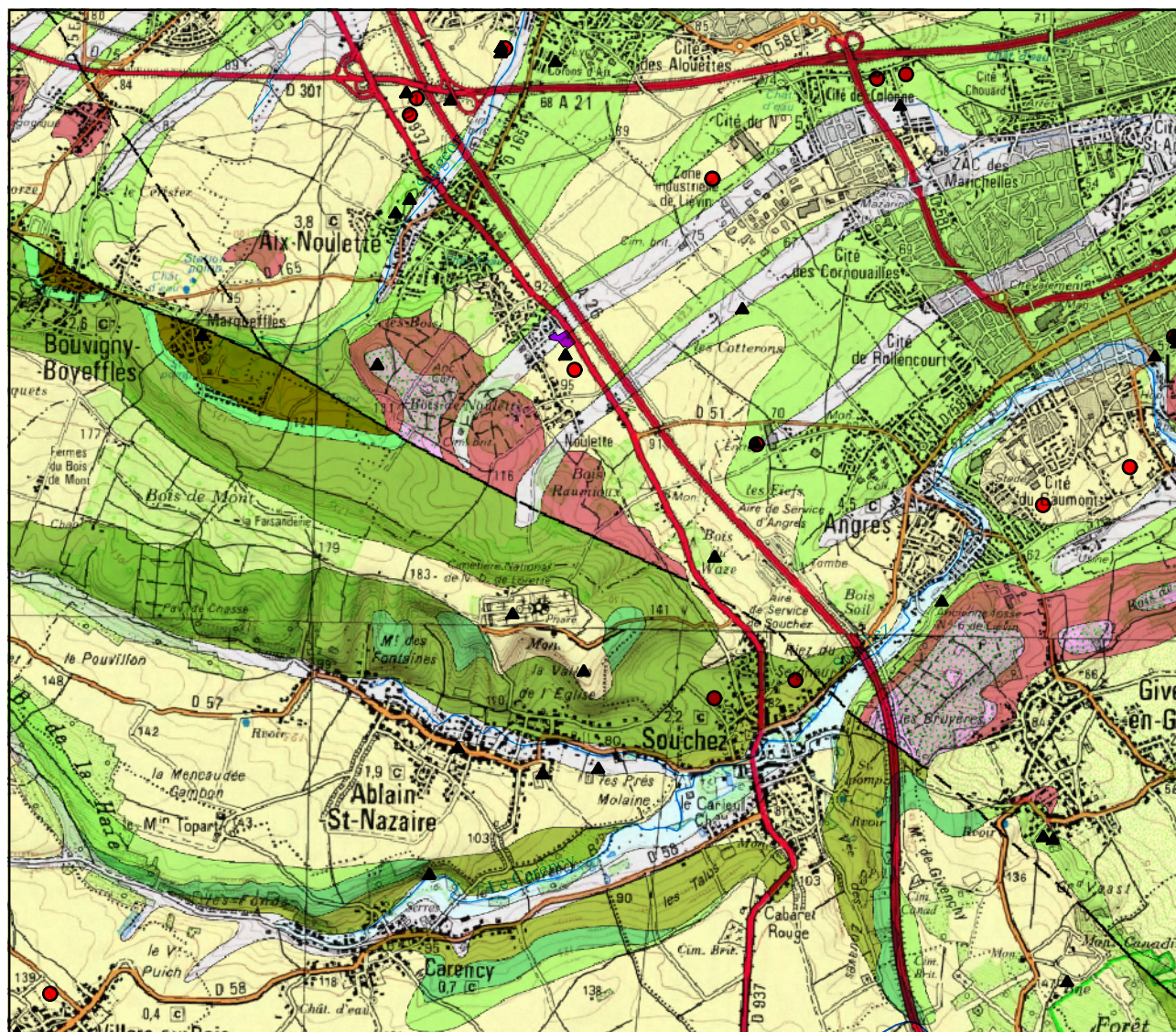


Fig. 6 : Aix Noulette, Rue Pierre Bachelet, extrait de la carte géologique au millionième (BRGM-Infoterre 2015 ; Chantraine et al. 1996), Murielle Meurisse-Fort - CDA - CD62.



Opération de diagnostic : Aix-Noulette, rue Pierre Bachelet

Colluvions indifférenciées (limoneuses de fond de vallon et vallées sèches, limons de lavage, de pentes et diverses) ; Quaternaire

Alluvions récentes ; Holocène

Loess, pouvant inclure à la base des vestiges tertiaires (sableux ou galets ou Lutétien silicifié) et des RS ; Quaternaire

Sables d'Ostricourt, Grandlise, glauconieux et de Bracheux ; Cénozoïque (Thanétien supérieur)

Argiles, argiles sableuses et tuffeaux ; Cénozoïque (Thanétien inférieur)

Craie ; Mésozoïque (Crétacé : Coniacien moy. à sup. - Santonien ?)

Craie ; Mésozoïque (Crétacé : Turonien sup. ; Coniacien inf.)

Craie du Turonien supérieur, Marnes du Turonien moyen et inf (Mésozoïque)

Marnes à Terebratulina rigida et Inoceramus labiatus ; Mésozoïque (Crétacé : Turonien)

Craie marneuse et tourtia ; Mésozoïque (Crétacé : Cénomanien)

Schistes et grès de Pernes, Paléozoïque (Lockhovien)

Faïlle

Réseau hydrographique

Sondage Banque du Sous-Sol (BRGM)

Entité archéologique

Opération archéologique



Fig. 7 : Aix Noulette, Rue Pierre Bachelet, extrait de la carte géologique au 1/50 000 harmonisée (BRGM-Infoterre 2015 ; Lacquement et al. 2004), Murielle Meurisse-Fort - CDA - CD62.

N°	COMMUNES	LIEU	VESTIGES	CHRONOLOGIE
1	Angres	Les Cotterons	enclos funéraire	Âge du Bronze
2	Aix Noullette	Rues Zeffe et de la Chapelle	bâtiment	Âge du Fer au Gallo Romain
3	Aix Noullette	Rues Zeffe et de la Chapelle	incinération	Âge du Fer au Gallo Romain
4	Aix Noullette	Sous le Mont	occupation	Gallo Romain
5	Liévin	Fosse 5	sépulture	Gallo Romain
6	Aix Noullette	ZAC Les Jardins de l'Artois	fosse	Gallo Romain
7	Aix Noullette	Villa d'Uzon	butte, tranchée d'extraction	Moyen Âge classique
8	Aix Noullette	Ruelle du Cotez	motte castrale	Moyen Âge classique
9	Aix Noullette	Le Château de Brasmès	bâtiment, tranchée d'extraction	Moderne
10	Angres	Le Chemin de Noullette	occupation	Contemporain

Fig. 9 : Aix Noullette, Rue Pierre Bachelet, *Tableaux des entités dans une zone proche de l'intervention*, Chr. Costeux - CDA - CD62.

2. Stratégie et méthodes mises en œuvre

L'opération de diagnostic sur la commune d'Aix Noulette s'est déroulée avec une équipe de deux personnes dont un topographe. Ce qui correspond à 2 jrs / h pour la phase terrain et à 5 jrs / h pour la phase rapport.

2.1 Les contraintes environnementales

Le diagnostic archéologique est localisé en bordure de la RD 937 avec pour seule contrainte environnementale la proximité de la voirie. La présence de plusieurs talus, dont un important le long de la RD 937 ainsi que deux autres au sud de l'emprise, ont contraint à réduire la surface d'ouverture et sont à l'origine du choix mis en place pour la réalisation des tranchées.

2.2 Méthodologie

2.2.1 Le décapage et la fouille

L'ouverture des tranchées s'est faite avec une pelle rétro-hydraulique, équipée d'un godet de curage lisse de 3,00 m de large. L'opération totalise 5 tranchées (Fig. 11). L'ensemble des zones inaccessibles totalise 2482 m². La superficie a été réduite à 10 207 m² et la surface d'ouverture est donc de 1073 m², ce qui représente 10.59 % de la zone diagnostiquée.



Fig. 10 : Aix Noulette, Rue Pierre Bachelet, Vue vers le sud de la tranchée UE 1 avec la présence du talus à l'est, L. Dalmau - CDA - CD62.

L'ouverture des structures se fait entre -0,20 m et -0,60 m de profondeur sous la terre végétale. Les tranchées archéologiques ont été relevées avec un système GPS à correction en temps réel (RTK), de type Trimble 5800. L'enregistrement des tranchées, sondages, niveaux et structures archéologiques est continu de 1 à n.

2.2.2 Gestion de la documentation scientifique et du mobilier

La gestion de la documentation scientifique et du mobilier archéologique est conforme au « protocole pour la conservation, le conditionnement, l'inventaire et la remise du mobilier et de la documentation scientifique issus des opérations archéologiques » complément au cahier des charges scientifiques du Service régional de l'archéologie. L'ensemble de la documentation issue du terrain a été archivé et une sauvegarde informatique a été réalisée. Le mobilier archéologique a été inventorié et reconditionné. Ils sont conservés au Centre départemental d'archéologie du Pas-de-Calais. L'ensemble des données est enregistré dans le système d'informations archéologiques du Pas-de-Calais (SIA) accessible via extranet. Le SIA est une base de données couplée à un système d'informations géographiques.

L'application SIA se décompose en deux grands modules : le module inventaire et le module recherche. Le module inventaire comprend :

- Les unités d'enregistrement : niveau, structure, sondage...
- Le mobilier archéologique : un inventaire généraliste et des inventaires pour les différents types de mobilier
- La documentation : papier et numérique,
- Les traitements : analyses spécifiques et conservation-restauration,
- La régie.

Le module recherche permet d'effectuer des requêtes multicritères sur l'ensemble des champs des inventaires. Les recherches peuvent être internes à l'opération ou sur l'ensemble des projets.

3. Résultats et conclusion

Hormis une fosse dépotoir liée à la première phase de l'aménagement du lotissement, le diagnostic s'est révélé négatif.

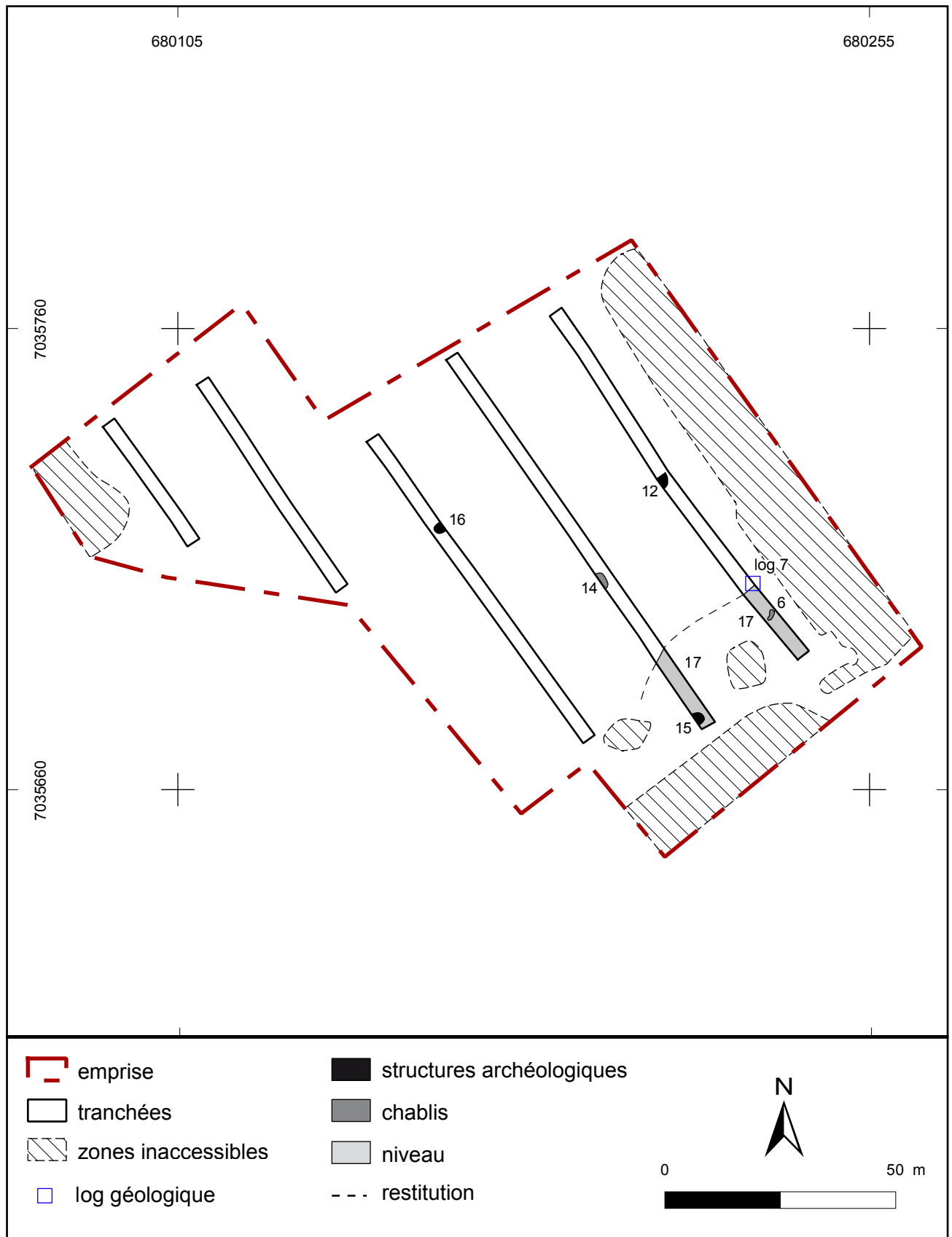


Fig. 11 : Aix Noulette, Rue Pierre Bachelet, *Emprise du diagnostic avec localisation des tranchées*, G. Guidi-Rontani - CDA - CD62.

4. Bibliographie

BRGM-Infoterre 2015

Bureau des Recherches Géologiques et Minières (BRGM), Site Infoterre : portail géomatique d'accès aux données géoscientifiques du BRGM [base de données en ligne], version 2015, URL : <http://infoterre.brgm.fr/viewer/MainTileForward.do> [valide le 4 mars 2015].

Chantraine et al. 1996

CHANTRAINE J., AUTRAN A., CAVELIER C., ALABOUVETTE B., BARFETY J., CECCA F., CLOZIER L., DEBRAND-PASSARD S., DUBREUILH J., FEYBESSE J., GUENNOC P., LEDRU P., ROSSI P., TERNET Y., Carte géologique de la France au millionième, éch. 1:1 000 000, Orléans : BRGM.

Delattre 1968

DELATTRE C., Carte géologique de la France : Arras, éch. 1:50 000, Orléans : BRGM. Avec notice explicative.

Delattre, Ségon 1960

DELATTRE C., SEGOND R., Carte géologique de la France : Béthune, éch. 1:50 000, Orléans : BRGM. Avec notice explicative.

Delmaire 1990

DELMAIRE (B.), DELMAIRE (R.). – Les limites de la cité des Atrébates (nouvelle approche d'un vieux problème), Revue du Nord, Tome LXXII, N° 288, oct.-déc. 1990, p. 697-734.

Delmaire 1994

DELMAIRE (R.) – Carte archéologique de la Gaule. Le Pas-de-Calais. Académie des Inscriptions et Belles Lettres, tome 2, 1994. p. 559.

Faupin 2006

FAUPIN (G.) – ZAC « Les Jardins d'Artois », Lot D, Bilan Scientifique de la Région Nord-Pas-de-Calais 2006, Service régional de l'archéologie, 2006, p. 183-184.

Lacquement et al. 2004

LACQUEMENT F., BARCHI P., QUESNEL F., KLUIJVER C., PODEVIN G., Carte géologique harmonisée de la région Nord/Pas-de-Calais, Rapport final, Orléans : BRGM.

Lantoine 2006

LANTOINE (J.) – ZAC « Les Jardins d'Artois », Bilan Scientifique de la Région Nord-Pas-de-Calais 2006, Service régional de l'archéologie, 2006, p. 184.

Laperle, Legoff 2006

LAPERLE (G.), LEGOFF (I.). – Bully-les-Mines « secteur du lycée Léo Lagrange », Bilan Scientifique de la Région Nord-Pas-de-Calais 2006, Service régional de l'archéologie, 2006, p. 208.

Rappasse 2009

RAPPASSE (J.) – Rue Zeffe et rue de la Chapelle – lieu-dit Les Manoirs, Bilan Scientifique de la Région Nord-Pas-de-Calais 2007, Service régional de l'archéologie, 2009, p. 134.

5. Table des figures

<i>Fig. 1 : Aix Noullette, Rue Pierre Bachelet, localisation régionale de la commune, G. Guidi-Rontani - CDA - CD62.</i>	19
<i>Fig. 2 : Aix Noullette, Rue Pierre Bachelet, carte au 1/250 000 (IGN BD Raster), G. Guidi-Rontani - CDA - CD62.</i>	19
<i>Fig. 3 : Aix Noullette, Rue Pierre Bachelet, carte au 1/25 000 (IGN scan 25), G. Guidi-Rontani - CDA - CD62.</i>	20
<i>Fig. 4 : Aix Noullette, Rue Pierre Bachelet, localisation du site sur le cadastre, G. Guidi-Rontani - CDA - CD62.</i>	20
<i>Fig. 5 : Aix Noullette, Rue Pierre Bachelet, Plan de masse du projet d'aménagement.</i>	23
<i>Fig. 6 : Aix Noullette, Rue Pierre Bachelet, extrait de la carte géologique au millionième (BRGM-Infoterre 2015 ; Chantraine et al. 1996), Murielle Meurisse-Fort - CDA - CD62.....</i>	25
<i>Fig. 7 : Aix Noullette, Rue Pierre Bachelet, extrait de la carte géologique au 1/50 000 harmonisée (BRGM-Infoterre 2015 ; Lacquement et al. 2004), Murielle Meurisse-Fort - CDA - CD62.</i>	26
<i>Fig. 8 : Aix Noullette, Rue Pierre Bachelet, Carte des entités dans une zone proche de l'intervention, Chr. Costeux - CDA - CD62.</i>	27
<i>Fig. 9 : Aix Noullette, Rue Pierre Bachelet, Tableaux des entités dans une zone proche de l'intervention, Chr. Costeux - CDA - CD62.</i>	28
<i>Fig. 10 : Aix Noullette, Rue Pierre Bachelet, Vue vers le sud de la tranchée UE 1 avec la présence du talus à l'est, L. Dalmau - CDA - CD62.</i>	29
<i>Fig. 11 : Aix Noullette, Rue Pierre Bachelet, Emprise du diagnostic avec localisation des tranchées, G. Guidi-Rontani - CDA - CD62.</i>	31

SECTION 3 : LES INVENTAIRES

1. Inventaire des unités d'enregistrement.....	35
2. Inventaire de la documentation.....	36

1. Inventaire des unités d'enregistrement

NUMÉRO	TYPE	DESCRIPTION	UES LIÉES
1	tranchée	tranchée de diagnostic	contient: 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 17
2	tranchée	tranchée de diagnostic	contient: 14, 15, 17
3	tranchée	tranchée de diagnostic	contient: 16, 17
4	tranchée	tranchée de diagnostic	
5	tranchée	tranchée de diagnostic	
6	structure	fosse chablis	appartient à: 1
7	sondage	sondage géologie (log)	appartient à: 1
8	sondage	coupe	appartient à: 1
9	niveau	comblement	appartient à: 1 - sous: 18 - sur: 10
10	niveau	comblement	appartient à: 1 - sous: 9 - sur: 11
11	niveau	comblement	appartient à: 1 - sous: 10
12	structure	fosse indéterminé	appartient à: 1
13	niveau	comblement	appartient à: 1
14	structure	fosse chablis	appartient à: 2
15	structure	fosse dépotoir	appartient à: 2
16	structure	fosse indéterminé	appartient à: 3
17	niveau	utilisation	appartient à: 1, 2, 3
18	niveau	naturel terre végétale	sur: 9

2. Inventaire de la documentation

IDENTIFIANT	LÉGENDE	NATURE SUPPORT	FORMAT	NOMBRE D'ÉLÉMENTS
157828_211_0_1	Administratif, Arrêtés et PSTI, projet scientifique et technique d'intervention,	numérique	pdf	4
157828_211_0_2	Administratif, Arrêtés et PSTI, notification de prescription,	papier	A4	3
157828_211_0_3	Administratif, Arrêtés et PSTI, notification d'attribution,	papier	A4	1
157828_211_0_4	Administratif, Arrêtés et PSTI, arrêté de désignation,	papier	A4	2
157828_211_0_5	Administratif, Arrêtés et PSTI,	numérique	zip	1
157828_213_0_1	Administratif, Documentation aménageur,	papier	A4	6
157828_213_0_2	Administratif, Documentation aménageur,	numérique	zip	1
157828_215_0_1	Administratif, DICT,	papier	A4	20
157828_215_0_2	Administratif, DICT,	numérique	zip	1
157828_216_0_1	Administratif, Gestion de chantier et comptabilité, pv démarrage chantier	numérique	A4	1
157828_216_0_2	Administratif, Gestion de chantier et comptabilité, pv fin chantier	papier	A4	1
157828_216_0_3	Administratif, Gestion de chantier et comptabilité, ppsps	papier	A4	28
157828_216_0_4	Administratif, Gestion de chantier et comptabilité, bon transfert de pelle	papier	A4	2
157828_216_0_5	Administratif, Gestion de chantier et comptabilité, convention	papier	A4	12
157828_221_0_1	Terrain & Post-fouille, Carnet de terrain, Répertoire UE,	papier	A4	1
157828_224_0_6	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation vers l'Ouest; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
157828_224_0_8	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue de détail; orientation indéterminée; sujet géoarchéologie	numérique	jpeg	1
157828_224_1_3	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation indéterminée; sujet ensemble - UE : 1	numérique	jpeg	1
157828_224_12_2	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en coupe; orientation vers le Sud; sujet structure - UE : 12	numérique	jpeg	1
157828_224_2_4	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation vers le Nord; sujet ensemble - UE : 2	numérique	jpeg	1
157828_224_3_5	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation vers le Sud-Est; sujet ensemble - UE : 3	numérique	jpeg	1
157828_224_4_7	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation vers le Nord; sujet ensemble - UE : 4	numérique	jpeg	1
157828_224_5_9	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation vers le Sud-Est; sujet ensemble - UE : 5	numérique	jpeg	1
157828_224_7_1	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en coupe; orientation vers l'Est; sujet géoarchéologie - UE : 7	numérique	jpeg	1
157828_225_0_1	Terrain & Post-fouille, Cartographie - Topographie, Cartographie, carte géologique au millionième	numérique	ai	1
157828_225_0_1	Terrain & Post-fouille, Cartographie - Topographie, Cartographie, carte 1500000e	numérique	ai	1
157828_225_0_2	Terrain & Post-fouille, Cartographie - Topographie, Cartographie, carte géologique harmonisée	numérique	ai	1
157828_225_0_2	Terrain & Post-fouille, Cartographie - Topographie, Cartographie, carte rapport 250000	numérique	ai	1
157828_225_0_3	Terrain & Post-fouille, Cartographie - Topographie, Cartographie, carte rapport 25000	numérique	ai	1
157828_225_0_4	Terrain & Post-fouille, Cartographie - Topographie, Cartographie, carte rapport cadastre	numérique	ai	1
157828_225_0_5	Terrain & Post-fouille, Cartographie - Topographie, Cartographie, carte géol 1/1000000	numérique	ai	1
157828_225_0_6	Terrain & Post-fouille, Cartographie - Topographie, Cartographie, carte géol 1/50000	numérique	ai	1

IDENTIFIANT	LÉGENDE	NATURE SUPPORT	FORMAT	NOMBRE D'ÉLÉMENTS
157828_225_0_7	Terrain & Post-fouille, Cartographie - Topographie, Cartographie, carte contexte	numérique	ai	1
157828_225_0_8	Terrain & Post-fouille, Cartographie - Topographie, Plan général, plan général	numérique	ai	1
157828_231_0_1	Inventaire, US et relations,	numérique	xls	1
157828_233_0_1	Inventaire, Documents,	numérique	xls	1
157828_241_0_1	Rapport, Rapport final d'opération,	numérique	pdf	1
157828_241_0_2	Rapport, Rapport final d'opération,	papier	A4	38
157828_251_0_1	Médiation, Notice bsr,	numérique	rtf	1

DALMAU (L.), MEURISSE-FORT (M.)

Aix Noulette, (Pas-de-Calais), Rue Pierre Bachelet

Rapport final d'opération de diagnostic, éd. Centre départemental d'archéologie du Pas-de-Calais, Dainville, 2015, 38 p., 11 fig.

Résumé

Le projet de création d'un ensemble de logements par le Groupe SIA Habitat sur la commune d'Aix Noulette a donné lieu à une opération de diagnostic archéologique prescrite par le Service régional de l'archéologie du Nord / Pas-de-Calais. Elle a été conduite par une équipe du Centre départemental d'archéologie du Pas-de-Calais.

L'intervention s'est déroulée le 09 avril 2015 sur une emprise de 12 689 m². Les contraintes techniques, liées à l'inaccessibilité au terrain, dues en majeure partie à la présence de nombreux talus, ont conditionné l'opération sur une emprise réduite. L'investigation a donc porté sur une surface accessible de 10 852 m². Au total 5 tranchées ont été réalisées. Le site ne présente aucun vestige archéologique en place.

Thésaurus

Epoque contemporaine, Aix Noulette, Pas-de-Calais, Diagnostic.

Le Rapport final d'opération

Nombre de volumes : 1

Nombre de pages : 38

Nombre de figures : 11

Nombre de photos : 2